Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

23 DECEMBRE 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18122 **48**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

Les messages d'une bonne fin d'année des politiciens valdôtains

Joyeux Noël à tous les Unionistes

Ego Perron
PRÉSIDENT DE L'UNION VALDÔTAINE

Par ces quelques mots, je voudrais adresser, en mon nom personnel et au nom de l'Union Valdôtaine, mes meilleurs vœux à tous les Valdôtains.
Notre Mouvement a vécu une année très intense. D'un côté, nous avons continué notre travail à l'intérieur du Mouvement, au sein des sections, afin que notre organisation soit toujours meilleure et que notre enracinement, ainsi que notre présence dans la société valdôtaine, soit toujours plus fort.
Et de l'autre, nous avons été présents à un engagement électoral qui est pour nous prioritaire : celui des élections communales, qui nous a engagés dans un long travail de préparation auparavant et de campagne électorale ensuite. Encore une fois, nous avons été les protagonistes de la politique valdôtaine et nous avons écrit une page importante dans l'affirmation de notre présence dans les institutions communales et dans l'histoire du Mouvement. Dans certaines communes cela n'a pas marché comme on le souhaitait et là nous nous sommes engagés dans un travail supplémentaire de réorganisation de notre existence à travers les sections.
Nous venons de terminer un bon congrès thématique où nous avons discuté de notre politique vis-à-vis du travail, qui constitue l'une des priorités sur lesquelles nous nous sentons profondément engagés.
L'Union Valdôtaine sent sur elle, à travers tous ses nombreux administrateurs sur le territoire, au Sénat, à la Région, dans les Communes, toute la responsabilité pour le mandat et la confiance que nous avons reçus de la part des électeurs : la responsabilité du futur de cette communauté, la responsabilité de faire les choix les meilleurs pour l'avenir de la Vallée d'Aoste. C'est une responsabilité que nous essayons d'exercer au mieux, avec tout notre engagement, tout notre travail, toute notre attitude sérieuse et honnête.
Le même engagement, de toute l'Union Valdôtaine, je peux l'assurer en 2011. Nous sommes conscients que beaucoup de gens vivent des situations de difficulté dues à une crise qui semble ne pas vouloir passer. Cela vaut surtout pour les catégories économiques et nous en sommes conscients. Nous consacrerons à ce secteur une attention particulière dans notre travail.
Tout en ne cachant pas les difficultés que nous traversons, l'Union Valdôtaine regarde avec sérénité et optimisme l'année 2011, en assurant notre profond engagement et notre travail pour la communauté valdôtaine et en espérant en même temps que la conjoncture internationale trouve un peu plus de tranquillité et une concrète reprise du point de vue de l'économie. Notre Mouvement travaille pour l'unité de notre peuple, pas pour les divisions, qui nous font du mal.
Plus nous serons une communauté unie, plus nous serons forts et déterminés pour combattre les défis que notre petite Vallée devra affronter.
L'Union Valdôtaine souhaite à tous les Unionistes, aux sympathisants et à tous les Valdôtains une année 2011 pleine de bonheur, de santé et de sourire, car le sourire est un aspect de la vie qui nous fait du bien et que très souvent nous oublions d'adresser aux autres, notamment à ceux qui nous aiment.
Une excellente nouvelle année 2011 à vous toutes et à vous tous!

Augusto Rollandin
PRÉSIDENT DE LA RÉGION

Chers Valdôtains,
Comme vous le savez, l'année qui est sur le point de se terminer a été marquée par la crise économique et, même si quelques faibles signes de reprise ont fait leur apparition, les perspectives sont encore sombres. Le problème le plus grave est celui de l'emploi. En tant que Gouvernement régional, nous lui consacrons une attention particulière car c'est l'emploi qui donne à chacun de nous la possibilité de vivre sa vie avec dignité et à chaque famille de planifier son avenir comme à chaque jeune d'envisager son futur avec confiance, sans oublier que c'est du travail que dépendent le développement économique de la Vallée d'Aoste et la sauvegarde d'une société civile saine et dynamique. Voilà pourquoi, pour soutenir les entreprises, les travailleurs et les familles, en cette période difficile due à la persistance de la crise, le Gouvernement régional a répondu sans hésiter à la requête du monde économique valdôtain de maintenir pour 2011 les aides qui avaient été mises en place en 2009 puis prorogées en 2010. Celles-ci seront donc de nouveau appliquées et une dépense de 130 000 000 d'euros a été engagée à cet effet.
Pour ce qui est de la relance de notre région, nous considérons que les grands travaux aussi peuvent jouer un rôle déterminant. Voilà pourquoi nous avons inséré dans le projet conclu avec l'État un certain nombre d'infrastructures stratégiques pour la Vallée d'Aoste et décidément déterminantes pour notre territoire. En premier lieu, il faut certainement envisager la construction d'une nouvelle voie ferrée, qui puisse offrir à tous les voyageurs une liaison moderne et rapide avec l'extérieur pour éviter à ces derniers les inconvénients actuels. Les autres éléments importants pour le désenclavement de notre région sont l'achèvement des travaux sur la route nationale n° 27 qui dessert le tunnel du Grand-Saint-Bernard, avec l'ouverture de la déviation d'Étroubles, ainsi que la construction de la galerie de sécurité et de service du tunnel du Mont-Blanc et le chantier du téléphérique du Mont-Blanc.
D'un point de vue institutionnel, nous traversons une période de grandes transformations en raison de la création d'une Italie fédérale. La loi n° 42/2009 sur le fédéralisme fiscal a introduit un fonds de péréquation qui doit être alimenté par les Régions à Statut spécial. Sur la base de l'article 27 de ladite loi, nous avons donc entrepris une négociation en vue de l'application du fédéralisme et nous avons obtenu que notre adhésion au fonds se fasse de façon progressive. Cela nous permet de savoir à quoi nous attendre, ainsi n'aurons-nous pas à subir les effets immédiats de cette importante coupe budgétaire, qui serait dramatique en cette conjoncture économique difficile et à l'heure où l'application de la manœuvre financière

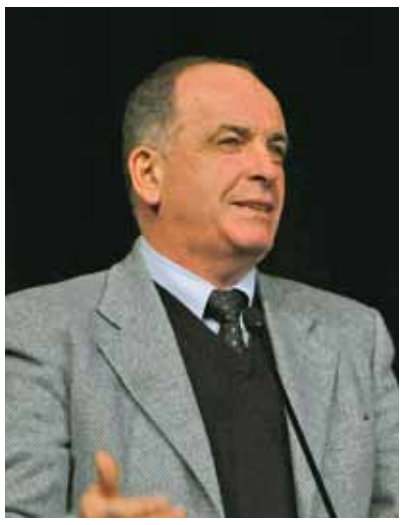

Albert Cerise
PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA VALLÉE

A l'heure où le monde devient de plus en plus interdépendant du point de vue économique – avec une crise qui n'estompe pas encore ses effets – et du point de vue institutionnel – avec des niveaux qui s'entrelacent et qui influencent les politiques publiques du haut vers le bas et vice versa –, il apparaît évident que la Vallée d'Aoste, dans sa petitesse et avec ses limites géographiques, doit rechercher de plus en plus des espaces de travail en réseau, en créant des synergies avec les différents niveaux de gouvernement, dans le but de consolider la collaboration loyale entre les différentes institutions.
Bien évidemment, pour ce faire nous devons avoir la conviction de nos raisons et de notre spécialité. Parce que, aujourd'hui, plus que

SUITE PAGE 2

Antonio Fosson
SÉNATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

Chers lecteurs du Peuple et chers amis qui, pendant toute une année, avez lu ma rubrique hebdomadaire en m'adressant vos observations et vos conseils sur le texte, je vous souhaite de tout mon cœur un joyeux Noël et une heureuse nouvelle année. A la crise économique mondiale, dont nous avons parlé

SUITE PAGE 2

Le Siège Central de l'Union Valdôtaine et la Rédaction
souhaitent une très bonne année 2011
à tous les Unionistes et aux lecteurs
de « Le Peuple Valdôtain ».

Le Siège Central sera fermé à partir
de l'après-midi du vendredi 24 décembre
et reprendra ses activités le lundi 10 janvier 2010.

Le Peuple Valdôtain reprendra sa parution le jeudi 6 janvier prochain.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Devenir adulte, c'est reconnaître,
sans trop souffrir,
que le «Père Noël» n'existe pas»
Hubert Reeves

N'existe pas?!?

SUITES DE LA PAGE 1

JOYEUX NOËL À TOUS LES UNIONISTES

nationale a abouti à une perte de 24 500 000 euros pour notre région. En cette période de fêtes, je tiens absolument à vous assurer à nouveau, chers Valdôtains, que je m'engagerai personnellement, avec le Gouvernement régional, à mettre en œuvre toutes les actions nécessaires au développement et à la croissance de la Vallée d'Aoste. C'est donc à vous tous, ainsi qu'à vos familles, que j'adresse mes vœux les meilleurs pour un joyeux Noël et une nouvelle année pleine de santé et de sérénité.

Bon Tsalènde et Trèinadàn!

Augusto Rollandin

l'année dernière, s'est ajoutée également, sans que personne ne se doute de rien, la crise de la politique italienne. Nous avons perdu une importante occasion de stabilité pour le Pays, nécessaire pour accomplir les réformes dont l'Italie a énormément besoin. La crise de la majorité parlementaire a entraîné aussi cependant un rapport différent entre le Gouvernement et les Régions autonomes et, en particulier, avec la Vallée d'Aoste. Un dialogue précis s'est instauré mais surtout un rapport correct qui a permis l'approbation consensuelle d'une nouvelle répartition fiscale qui bien qu'elle nous soustrait une somme de notre budget pour participer au fonds de péréquation et de solidarité aux Régions les plus pauvres, ne coupe pas, cependant, de manière préoccupante nos ressources, en nous donnant en outre un pourcentage majeur sur certains impôts en notre faveur. Je pense que le devoir d'un parlementaire valdôtain qui souhaite défendre les prérogatives uniques et spécifiques de notre communauté est d'instaurer de bons rapports avec Rome non idéologiques mais pragmatiques. Cela ne veut pas dire parallélisme au Gouvernement de Berlusconi et de Bossi, mais non plus opposition par principe. Au contraire, pendant deux ans de parallélisme étroit avec le Gouvernement Prodi (et de Ferrero et Pecoraro Scanio) la Vallée n'a pas obtenu de grandes conquêtes. Les résultats obtenus ces derniers mois (et quelque chose devra, nous l'espérons, encore arriver) prouvent que nous n'avons pas abandonné notre position politique, même si nous serons à l'avenir encore plus attentifs. Je remercie le Gouvernement régional et le Président, l'Union Valdôtaine et le Comité pour les synergies qui se sont créées avec moi et qui ont soutenu mon action. Je remercie surtout le peuple unioniste que j'ai l'honneur de représenter.

Treina d'an.

Antonio Fosson

jamais, c'est notre exception qui fait la différence et nous sommes appelés à renforcer cette vocation, en favorisant un système où le droit au travail, à la santé et au bien-être est toujours au premier plan. Des droits qui découlent de la Constitution et dont le respect est incontournable pour assurer le développement d'une citoyenneté participative.

Favoriser une citoyenneté active signifie lui fournir les instruments de connaissance. Le Conseil de la Vallée a ainsi fait de la transparence l'une de ses priorités, en promouvant des initiatives vouées aussi bien à la compréhension des mécanismes qui sont à la base de la dialectique démocratique – la Scuola per la Democrazia, Portes ouvertes – qu'à la diffusion des contenus des débats de notre Assemblée et du parcours de la production normative (à travers le site internet www.consiglio.regione.vda.it). Le Conseil constitue, grâce à la pluralité des forces politiques qui y sont représentées, le cœur battant de la politique valdôtaine, tout comme il a la fonction de gardien des instances démocratiques, d'organisme politique incontournable pour assurer la cohésion de notre région et la tutelle de notre spécificité.

2011 ne fait pas encore entrevoir un horizon serein, mais nous serons particulièrement attentifs aux réformes qui se préparent au niveau italien et à la réactivation d'un processus de développement socio-économique de la Vallée. Nous en sommes convaincus du fait que seule la valorisation des différents niveaux de responsabilité institutionnelle est à même de dessiner un tableau à l'intérieur duquel travailler.

Sur ces mots, je souhaite aux lectrices et aux lecteurs du Peuple Valdôtain une heureuse nouvelle année.

Albert Cerise

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Donnas

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Carolina BOSONIN
veuve **FOLLIOLEY**
âgée de 80 ans

La communauté unioniste de Donnas participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances émues à ses enfants Alida avec Bruno, Daniela avec Roberto et Amedeo, syndic de Donnas, avec Simona, ainsi qu'à ses petits-enfants et à tous ses autres parents.

La section de l'Union Valdôtaine de Bionaz

a le chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur
Italo VAUDAN
âgé de 69 ans

membre de la section.

La communauté unioniste de Bionaz présente ses condoléances les plus sincères à son épouse Mirella, à ses fils Andrea et Gabriele avec leur famille, et Ildo, ainsi qu'à tous ses parents.

NAISSANCES

La section de l'Union Valdôtaine de Saint-Vincent

a la grande joie
d'annoncer la naissance de

Alexis Ernest CAVERI
de Luciano, Conseiller régional, ancien Député italien et Parlementaire européen, ancien Président du Gouvernement régional, et Mara Ghidinelli.

La communauté unioniste de Saint-Vincent, le Président de l'Union Valdôtaine, le Comité Fédéral, le groupe des Conseillers régionaux, le Sénateur, le Siège central et la Rédaction du «Peuple Valdôtain» expriment leurs sincères félicitations aux heureux parents, ainsi qu'à son grand frère Laurent et à sa grande sœur Eugénie, et leurs vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Sarre

a la joie d'annoncer la naissance de

Cecilia TREVISAN
de Daniele et Ivana Meynet,
conseillère UV à la Commune.

La communauté unioniste de Sarre présente ses meilleures félicitations aux heureux parents, et en particulier aux grands-parents Elviro et Marina, membres de notre section, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité au nouveau-né.

* * * *

La section de l'Union Valdôtaine de Gignod

a la joie d'annoncer la naissance de

Francesco MINNITI
qui est venu réjouir le foyer
d'Alessandro et Ilaria Pelosi.

Nous présentons nos plus vives félicitations aux heureux parents, aux grands-parents Milena et Germain et à l'arrière-grand-mère Olga, ainsi que nos vœux de bonheur et de prospérité au petit Francesco.

Section de Gignod

Trois générations
d'Unionistes

Olga, Milena et Ilaria
et la 4ème génération
(on le souhaite)
qui vient d'arriver
avec Francesco

La section de l'Union Valdôtaine de Châtillon
organise son
Dîner social
Samedi 8 janvier 2011 à 20h
au Restaurant «La terrazza»

Le prix est de 25,00 euros.

Pour les réservations s'adresser, **dernier délai mercredi 5**,
au Président de la section, Mme Daniela Rigollet (tél.: 349 3433286)
ou à la secrétaire, Mme Viviana Hérin (tél.: 338 3765311).

PARTICIPEZ NOMBREUX!

Les inscrits de la section d'Arpuilles-Excenex

présentent leurs félicitations au nouveau docteur en sciences

Maurice GRIMOD

qui le 7 décembre dernier a soutenu brillamment sa thèse de doctorat: «*Modélisation neutronique des réacteurs à lit de boulets dans le code APOLLO 2*».
Les inscrits souhaitent aussi à Maurice bonne chance pour sa carrière professionnelle au Commissariat de l'Energie Atomique de Saclay/Paris où il a été récemment embauché.

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste. Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour ou l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à **Union Valdôtaine - 29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.**

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 7 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS:
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali: € 21,00 al modulo
• Occasionali: € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali: € 26,00 al modulo
• Occasionali: € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali: € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Allocution du président de CNA Cesare Grappein

«Un meilleur accès au crédit pour faire repartir l'artisanat»

Bonjour à tous et à toutes, et encore merci à l'Union Valdôtaine et à son président Ego Perron pour m'avoir invité, cette année aussi, à participer à votre Congrès thématique annuel. L'année dernière, nous avons abordé le sujet de la bureaucratie alors que cette année nous allons nous concentrer sur la crise du travail. Deux sujets, comme on pourra bien le constater, étroitement liés.
CNA Vallée d'Aoste – Confédération Nationale de l'Artisanat et des petites et moyennes entreprises, est désormais engagé depuis des années, en collaboration avec les cadres nationaux de la Confédération, dans l'identification de mesures rapides d'application permettant aux petites et moyennes entreprises, aux artisans et aux travailleurs autonomes, de dépasser la période de crise. Nous avons eu et nous avons la possibilité de nous confronter constamment avec le gouvernement régional, avec lequel, dans ces dernières années, nous avons instauré une confrontation constructive qui a débouché, entre autres, dans la prévision d'importants fonds mis à la disposition du secteur que nous représentons.
J'aurais aimé, aujourd'hui, dresser le bilan extrêmement lourd de ces deux dernières années, mais, malheureusement, et cela est finalement partagé par tout le monde, la crise est encore en large partie diffusée et surtout on ne voit pas sa fin.
Je suis désolé, mais je ne peux pas partager l'opinion de ceux qui soutiennent que la crise est terminée, qu'il y a une reprise et que le secteur de l'artisanat grandit malgré les difficultés. Ce n'est pas la réalité. Elle ne l'est pas au niveau national, elle ne l'est pas au niveau local. Il est vrai que les TVA (le partite Iva) sont en augmentation, mais une bonne partie des ces nouveaux titulaires ne représentent que des travailleurs licenciés à cause d'une diminution des commandes et de la conséquente crise de liquidité.
I motivi della crisi del lavoro credo siano ormai da tutti conosciuti. Credo che l'obiettivo del Congresso sia di individuare, congiuntamente, le possibili misure da adottare a breve termine per realizzare una ripresa dell'economia. Qual è il punto vista della CNA? Questa la domanda che mi ha posto il Presidente Perron e alla quale cercherò di rispondere.
Per iniziare, non possiamo evitare di esprimere alcune considerazioni sul ruolo svolto oggi dagli Istituti di credito. L'esigenza di maggiore capitalizzazione non può ripercuotersi sulla diminuzione del credito alle imprese, soprattutto quelle piccole e piccolissime, così come, purtroppo, è avvenuto negli ultimi 2 anni. E il ruolo pur importante svolto dal sistema dei Confidi da solo non è sufficiente. Anche le banche devono assumersi le loro responsabilità e diventare soggetti attivi della crescita, tornando ad occuparsi dei territori e guardando in viso gli imprenditori. Sappiamo tutti troppo bene che la mancanza di liquidità è uno dei più grossi svantaggi competitivi delle nostre imprese. E voglio condividere con Voi le mie perplessità in merito ad importanti iniziative promosse da Istituti di credito a favore degli artigiani, delle piccole e micro imprese, senza che le stesse siano state preventivamente ascoltate. Il mio riferimento al credito è necessario ed indispensabile, perché senza disponibilità economica aumenta ancora di più la difficoltà del sistema produttivo di riassorbire la disoccupazione creatasi.
Come uscire da questa situazione? Innovazione, sviluppo tecnologico e soprattutto consorzi di imprese. Questo è quanto sentiamo ripetere in ogni occasione. Ma siamo certi che sia la medicina giusta per le piccole realtà imprenditoriali? L'impiego di macchinari e lo sviluppo delle tecnologie informatiche hanno determinato una riduzione anche del lavoro impiegatizio.
Creare consorzi di imprese per aumentare le possibilità di partecipazione e si spera di aggiudicazione degli appalti pubblici?
Dei miei studi in economia, ricordo una teoria chiamata "il dilemma del prigioniero" che è valsa il premio Nobel ad alcuni economisti. Per brevità vi ricordo solo che tratta della scelta tra cooperare o non cooperare in ambito sociale. E' più naturale, per un individuo, collaborare, piuttosto che il contrario, ma sovente, nella società, in determinati momenti storici, è prevalso lo spirito della ricerca del vantaggio immediato personale, a prescindere da ogni altra considerazione. E questo è uno di quei momenti storici. Ogni crisi lo è. Chiedere, oggi, in un momento di estrema difficoltà, al piccolo imprenditore di associarsi e di cooperare per superare le difficoltà, è purtroppo inutile. Al momento cerco l'immediato profitto personale, poi si vedrà. D'altronde, il rifiuto a cooperare pare non sia esclusiva del piccolo imprenditore. Tutti quanti siamo a conoscenza delle difficoltà che esistono anche per creare un unico Confidi regionale, che porterebbe indubbiamente importanti vantaggi alle categorie rappresentate.
Il lavoro, la ricerca, l'innovazione e lo sviluppo sono il risultato di un lungo e faticoso processo formativo. Lo studio è propedeutico al lavoro, mentre il welfare è una conseguenza del processo produttivo. Ma non vi può essere processo produttivo adeguato se non vi è alla base un adeguato processo formativo.
Presupponendo di riuscire ad assimilare e a rendere concreto quanto sopra, potremmo nei prossimi anni concentrarci su quella che pare essere diventata la parola d'ordine: 'più crescita'. Va bene, ma che non sia una parola d''ordine riservata ai piccoli imprenditori.. Tutto il paese deve tornare a crescere nei suoi fattori fondamentali. PIL, produttività, occupazione, redditi di imprese, famiglie e lavoratori. Ripartiamo dalla creazione di lavoro, non un lavoro qualsiasi ma che offra l'esercizio delle passioni, delle competenze, della fiducia nelle capacità individuali. Abbiamo bisogno di una società che premi il merito, a partire dalla scuola. Di nuove politiche fiscali, semplificazione amministrativa, potenziamento dei rapporti tra imprese e banche, occupazione.

Di seguito le proposte CNA:
- semplificazione degli adempimenti fiscali, affinchè l'impresa sia liberata da procedure e formalismi che non garantiscono né le aziende, né i lavoratori, né lo Stato;
- programmazione nel tempo del carico fiscale, evitando di modificare ogni anno entità e modalità dei prelievi, predisposizione adeguata degli studi di settore, rapportata alle nostre realtà;
- controllo e recupero dell'evasione, in tutte le forme in cui si manifesta: dall'abusivismo al lavoro irregolare alle attività economiche sommerse;
- riduzione progressiva della pressione fiscale per i contribuenti virtuosi; nel campo del lavoro dipendente con la tassazione ad aliquota ridotta delle componenti di salario legate ad incrementi di produttività; sul versante delle imprese con una fiscalità premiante per le scelte di reinvestimento aziendale di redditi ed utili per il mantenimento e la costruzione di occupazione;
- un fisco che renda meno oneroso l'avvio di nuova impresa, con una drastica riduzione degli adempimenti nonché del carico fiscale e contributivo nella prima fase di avvio.
- semplificazione amministrativa. Nel quadro della crisi globale, portare avanti il processo di semplificazione e di snellimento burocratico, è necessario per riattivare la crescita dell'economia. La gestione del lavoro imprenditoriale ed autonomo è ancora particolarmente gravata da complessità burocratiche e procedurali. Liberare le imprese dagli oneri e dalle complicazioni burocratiche significa soprattutto recuperare risorse da destinare a investimenti e sviluppo. E quindi all'occupazione. Si rende necessario un impegno sempre maggiore della pubblica amministrazione che si concretizzi, da un lato, nello sfoltimento e razionalizzazione delle norme esistenti, dall'altro in interventi nella fase di formazione delle norme con una valutazione reale di impatto sulle PMI, semplificando le procedure in base a principi di proporzionalità e gradualità;

- Il credito. Il tema dell'accesso al credito delle PMI e del rapporto delle stesse con le banche assume sempre maggiore rilevanza. Posto che 'Basilea 3' rappresenta una soglia di tutela e di vigilanza per scongiurare altre crisi finanziarie, il rischio che possa rendere ancor più difficile l'accesso al credito è molto concreto. E' indispensabile che gli indicatori sulla base dei quali le banche concedono credito siano armonizzati alla realtà produttiva del nostro paese. Nella determinazione del rating delle imprese occorre dare più peso ad informazioni di natura qualitativa, riconoscendo valore oltre al capitale economico anche al capitale immateriale e relazionale dell'impresa stessa.
- allineare le competenze dei lavoratori con quelle richieste dalle imprese. Bisogna puntare su una istruzione e formazione scolastica (iniziando da quella tecnica e professionale) mirata sulle effettive esigenze delle imprese, rilevate attraverso sistemi di rilevazione dei fabbisogni;
- puntare sull'apprendistato, privilegiando la formazione nell'impresa rispetto a ore e ore di formazione teorica in aula.

Queste sono le proposte di CNA, ma sono anche le proposte di R.ETE. Imprese Italia, l'unione delle 5 maggiori associazioni a livello nazionale dell'Artigianato, del Commercio, dei Servizi e del Turismo. Nata perché eravamo stanchi di sentirci definire piccoli (e il piccolo potrebbe anche essere 'poco bello', ma è la realtà, e non andiamo da nessuna parte se non guardiamo in faccia la realtà…) e allora abbiamo deciso di unirci per far sapere quanto siamo grandi e quanto siamo determinanti per la nostra economia. Nelle nostre aziende lavorano 14 milioni di addetti, pari al 60% della forza lavoro italiana. Forse è per questo che è sempre al piccolo imprenditore che si chiede di reagire e di inventarsi nuove strategie nei momenti di difficoltà. Purtroppo però la stessa attenzione non ci viene sempre riservata nei tavoli di programmazione. E le difficoltà rimangono. E dipendenti qualificati rimangono a casa, con scarse possibilità di reimpiego nonostante le lodevoli iniziative intraprese costantemente dalla pubblica amministrazione.
Con frequenza impressionante i giornali ci informano sui nuovi disoccupati. E ne abbiamo ormai troppi anche in Valle d'Aosta. Quale nuova occupazione riusciamo a prevedere per gli ex dipendenti delle fabbriche e degli stabilimenti industriali, o per gli ex dipendenti delle tornerie o di altre attività artigianali che lavoravano da anni in modo purtroppo quasi esclusivo per queste realtà? Superati i 40 anni, la qualifica di 'specializzato', eventualmente acquisita in anni di lavoro qualificante, non è sufficiente per essere reintegrati nel mondo del lavoro.
Chiederanno forse di essere assunti (o forse assunzione è una parola grossa..) in una delle tante attività avviate da imprenditori extracomunitari, ad esempio cinesi, che pare possiedano conoscenze di gestione aziendale impressionanti, tali da consentirgli di proporsi sul mercato a prezzi veramente sbalorditivi, pur rispettando tutti gli obblighi normativi posti a carico delle micro, piccole e medie imprese...
Dalla politica e dagli organi di governo ci aspettiamo risposte concrete e pianificazione degli interventi.

Avant de conclure, permettez-moi encore une réflexion, visant un sujet que nous n'avons pas encore approfondi aujourd'hui et qui intéresse des tâches normatives...
Qui ira prévenir les entrepreneurs, à la recherche désespérée de tout ce qui peut rendre compétitives leurs entreprises pour sortir de la crise, que depuis le mois de janvier, ils devront mesurer aux employés le stress causé par le travail? Et, le cas relevé, les soumettre à des enquêtes psychologiques?
L'énième tâche normative provenant de l'Europe à la charge des entreprises. Un obstacle supplémentaire pour l'activité des petites entreprises ne disposant pas d'une organisation et de personnel tel pour permette la gestion de cette ultérieure obligation. Et voilà que, malgré les bonnes intentions indiquées par l'Europe dans Small Business Act, la ligne d'arrivée de la simplification normative s'éloigne toujours plus.
Ne cherchons, donc, pas des explications supplémentaires aux constantes réductions de personnel pratiquées dans nos petites réalités. Pour ne pas répéter l'expérience d'autres mesures inutilement complexes, telles que SISTRI, il est indispensable d'identifier des modalités simplifiées. L'Union Européenne est toujours plus permissive et libérale lorsqu'il s'agit d'ouvrir le marché européen aux entreprises des Pays extra européens, mais toujours plus rigide et plus oppressive contre les entreprises européennes obligées au respect d'un nombre toujours plus important de règles.

Pour conclure… quand est-ce qu'on mesurera aux entrepreneurs le stress causé par la bureaucratie?

Merci pour votre attention.

Cesare Grappein

Les déclarations du Congrès de l'Union Valdôtaine

“Travailler dans le public doit être un honneur pour les citoyens”

Jean Barocco,
SYNDIC DE QUART

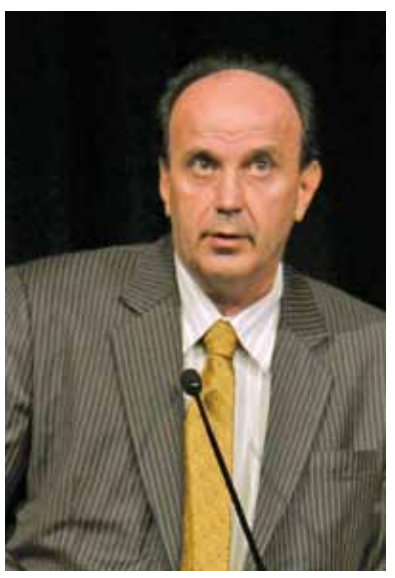

“Les Communes doivent apprendre à travailler ensemble”

Elso Gérandin,
PRÉSIDENT DU CELVA

Allocution du secrétaire général du Savt Guido Corniolo

«Contre la précarité des mes

Monsieur le Président, chères déléguées, chers délégués
Aujourd'hui nous sommes confrontés à la perspective d'une hausse prolongée du chômage au niveau mondial avec des graves retombées sur notre région.
Nous subissons une nouvelle pauvreté liée à la perte du travail, nous assistons avec impuissance à la multiplication des faillites d'entreprises aussi dans notre petite communauté.
Une politique régionale du travail et pour le travail est nécessaire pour renforcer les efforts axés sur l'emploi et favoriser une économie valdôtaine plus équilibrée, plus respectueuse de l'environnement, plus juste, enfin une économie durable.
Monsieur Juan Somavia, Directeur Général du bureau international du travail a déclaré récemment: "Même si une reprise économique se profilait cette année ou l'année prochaine, la crise mondiale de l'emploi pourrait se prolonger de 6 à 8 ans".
Avec l'entrée de 45 millions de personnes sur le marché du travail chaque année, pour la plupart des jeunes, l'économie mondiale devrait créer quelque 300 millions de nouveaux emplois au cours des cinq prochaines années, ne serait-ce que pour retrouver les niveaux de chômage avant la crise.
Les experts nous disent qu'après cette crise, le monde devrait avoir un nouveau visage et une nouvelle économie.
À quel visage pensons-nous comme Syndicat Valdôtain?
Nous regardons au pacte mondial pour l'emploi signé par l'Organisation Internationale du Travail: une mondialisation du travail équitable, une économie plus respectueuse de l'environnement et un développement qui crée davantage d'emplois et des entreprises durables, une société valdôtaine qui respecte les droits des travailleurs, favorise l'égalité entre homme et femme, protège les personnes vulnérables.
Un rêve? Je crois que non!
Au niveau régional le budget public a les ressources pour orienter davantage dans cette direction notre action.
Nous devons stimuler la demande effective et contribuer au maintien des niveaux des salaires et cela doit être présent dans les plans de relance macro-économiques de l'Administration régionale.
Il faut mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle et d'acquisition de compétences entrepreneuriales en vue d'un emploi indépendant, parce que le secteur de l'emploi public dans notre région ne peut presque plus absorber personne.
De plus en plus de lois nationales (voir la loi 122/2010) et les retombées au niveau régional que celles-ci nous imposent, nous empêchent même de garantir le nombre d'employés qui aujourd'hui travaillent dans le secteur public valdôtain.
Nous devons, donc, investir pour améliorer les qualifications, perfectionner les compétences et reconvertir les travailleurs pour améliorer l'employabilité: ça c'est le défi pour les prochaines années.
Le Gouvernement régional doit soutenir la création d'emplois dans tous les secteurs de l'économie valdôtaine, doit aider les entrepreneurs à conserver leurs effectifs, utilisant le dialogue social et la négociation collective, si nécessaire, pour conserver et améliorer les compétences spécifiques de chaque entreprise concernée.
Nous croyons nécessaire de reconnaître que sur notre territoire, étant donné sa typologie et morphologie géographique, la contribution des petites et moyennes entreprises et encore plus, des micro-entreprises, est fondamentale pour la création d'emplois. Il est nécessaire d'aider ces entrepreneurs et de promouvoir des mesures pour un accès à un crédit abordable, assurer un environnement favorable pour leur développement.
La même chose doit être assurée aux coopératives qui sont une source d'emplois, dans notre communauté, en fournissant un appui adapté, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, à leurs exigences.
Un point fondamental de notre action est d'accroître les investissements pour les infrastructures régionales. Le modèle des pépinières d'entreprises que nous avons utilisé jusqu'à aujourd'hui, sont un vieux modèle d'investissement.
La recherche-développement est

“Il est nécessaire d’investir sur des politiques de l’environnement”

Manuela Zublena,
ASSESSEUR
À L'ENVIRONNEMENT

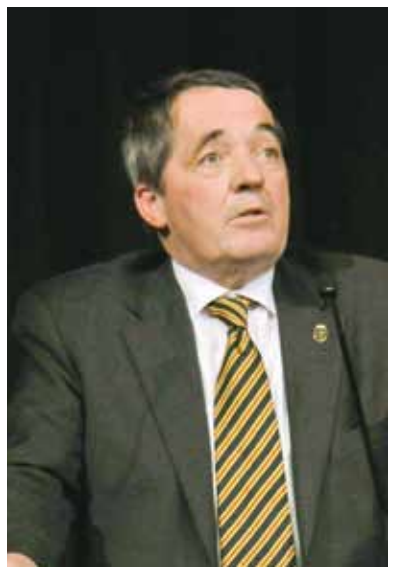

“Le futur du Val d’Aoste se joue aussi sur la reprise des usines de chez nous”

Ennio Pastoret,
ASSESSEUR
À L'INDUSTRIE

“Notre région doit être plus dynamique : essayons d’utiliser nos possibilités”

Aurelio Marguerettaz,
ASSESSEUR
AU TOURISME

sures à long terme»

essentielle, comme est fondamental l’investissement dans les services « verts », outils importants pour créer des emplois et favoriser une économie durable pour notre territoire et pour la sauvegarde de la montagne.
Nous devons créer une nouvelle société publique pour favoriser le travail à temps déterminé dans l’emploi public valdôtain, suite à la loi financière 122/2010, qui doit être aussi vécue comme un moment de changement profond: passer de l’assistance sociale à un investissement rentable, utiliser des dispositifs publics de garantie de l’emploi et du travail pour créer des valeurs ajoutées et un nouvel emploi de qualité à travers la formation des travailleurs concernés.
Notre système de protection sociale, un modèle pour l’Italie, peut vraiment empêcher l’augmentation de la pauvreté, dans une situation de crise comme celle que nous sommes en train de vivre.
L’adoption de mesures à court terme, comme les interventions prévues par la loi régionale anti-crise, peuvent aider les personnes les plus vulnérables de notre communauté.
Mais pour remédier aux difficultés sociales il faut stabiliser l’économie et maintenir et promouvoir l’employabilité, mettre en place au niveau régional des programmes de transferts monétaires encore plus importants destinés au travail, avoir une protection sociale et des amortisseurs adéquats et une garantie régionale d’aide pour les chômeurs et les travailleurs en difficulté, combiné à des programmes publics de garantie de l’emploi.
Nous devons légiférer au niveau régional pour que les chômeurs de longue durée ne soient pas coupés du marché du travail, protéger l’épargne des travailleurs dans la conception des régimes futurs (voir FOPADIVA), assurer une couverture adaptée aux travailleurs temporaires.
Pour suivre ce chemin, il est nécessaire de renforcer le respect des normes qui règlent le marché du travail, qui sont le fondement pour le droit au travail.
La culture du dialogue social est fondamentale en temps de crise.
Le respect des principes et des droits fondamentaux au travail est capital pour la dignité humaine.
La loi 30/2003, dite « Loi Biagi », n’a pas favorisé la « flexibilité » du travail mais elle a augmenté la « précarité ». La flexibilité doit être le moyen de l’entreprise pour s’adapter aux évolutions de la demande du marché, et là, comme syndicat, nous sommes d’accord.
En Italie, malheureusement, nous avons entendu la flexibilité simplement pour embaucher du personnel sous contrat à durée déterminée ou de salariés « intérimaires » qui en cas de baisse de la demande, tout de suite, ont le « non prolongement » de leurs contrats de travail.
La précarité du travail est la cause de la forte incertitude de conserver ou d’avoir une situation acceptable dans un avenir proche.
La précarité nie la formation des travailleurs.
La précarité nie aux personnes et aux familles d’assurer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droit fondamentaux et conduit les travailleurs à la pauvreté, économique et sociale, à l’appauvrissement des interactions sociales, voire enfin, à l’isolement social.
En conclusion, un travailleur en situation précaire n’est pas en position de force pour défendre ses droits, pour construire une nouvelle espérance sociale.
Aucune liberté économique ou règle de concurrence ne peut avoir la priorité sur les droits sociaux fondamentaux et le progrès social.
Le progrès social signifie, pour nous du SAVT, protéger en particulier les travailleurs valdôtains en leur reconnaissant leurs droits. Les syndicats doivent continuer à lutter pour la protection des normes existantes ainsi que pour l’amélioration des conditions de vie et de travail, doivent combattre le dumping social et la concurrence déloyale sur les salaires et les conditions de travail et doivent réclamer un traitement égal des travailleurs, quelle que soit leur nationalité.
Il est évident que chaque société donne au travail une signification différente selon son contexte historique.
Aujourd’hui, pour le SAVT, le travail est conçu comme un droit, un devoir et une responsabilité sociale.
Le travail, dont la valeur fondamentale est protégée par la Constitution, est l’un des élément essentiel de la vie solidaire.
Il est l’outil crucial pour la croissance des compétences professionnelles des travailleurs, en vue de la redistribution équitable des richesses.
Le travail doit être entendu comme outil de promotion de la dignité humaine individuelle, mais également de l’indépendence économique, de la croissance sociale et culturelle de toute la société valdôtaine.

Guido Corniolo

Allocution de la présidente de l'Adava Silvana Perucca

«Investir sur la formation des jeunes valdôtains pour un tourisme meilleur»

Mesdames, Messieurs, bonjour, en vous apportant les salutations de tous les collègues entrepreneurs de l'accueil valdôtain qu'ici aujourd'hui, comme l'année dernière, j'ai le privilège de représenter, je voudrais remerçier le président de l' Union Valdôtaine, Monsieur Ego Perron et vous tous pour l'invitation à participer à cette importante conférence.

Pour développer le thème du travail dans les entreprises de l'hôtellerie de la Vallée d'Aoste, il faut nécessairement partir d'une brève analyse des caractéristiques, des particularités et des problèmes de ce secteur.

Desidero iniziare dalla difficoltà di tarare il proprio sistema di offerta in funzione della domanda di mercato notoriamente legata alla stagionalità, fenomeno questo che diviene maggiormente marcato nelle stazioni alpine e in generale quando si lavora con la clientela *vacanziera*.

Le nostre imprese devono infatti fronteggiare una domanda piuttosto blanda nei periodi di bassa stagione e molto elevata nei periodi di altissima stagione.

Questa forte oscillazione crea il problema non banale della necessità di adeguamento della capacità produttiva dell'impresa che si traduce, per usare una metafora, in una difficile gestione *a fisarmonica* del personale.

Ad un nocciolo di personale stabile e fidato è necessario affiancare, in alcuni periodi dell'anno o nei soli fine settimana, personale aggiuntivo per affrontare i picchi.

Trattandosi però di un'impresa di servizi dove, a differenza ad esempio del settore industriale dove per far fronte ad una maggiore domanda può essere sufficiente aggiungere un turno di lavoro o acquistare un nuovo macchinario, il prodotto è per definizione intangibile e le competenze e la professionalità del personale sono condizione essenziale nel far percepire al cliente il servizio come un servizio attento e di qualità.

E' conseguenza logica dunque affermare che per raggiungere e mantenere un livello di professionalità elevato è necessario tempo, formazione ed esperienza, condizioni non sempre conciliabili con la necessità di ricorrere a strumenti di flessibilità e di contenimento dei costi nei bilanci.

La necessità di flessibilità della gestione è dunque il primo aspetto da considerare, una variabile generalmente proporzionale alla dimensione media delle strutture; sono infatti le strutture di media e piccola grandezza che registrano i tassi di turnover maggiori in quanto queste attività, generalmente gestite dai familiari stessi, quando il carico di lavoro aumenta ricorrono al personale esterno.

Le principali forme contrattuali a cui si ricorre per far fronte a tale necessità sono: lavoro accessorio e lavoro intermittente (cosiddetto a chiamata).

Se il ricorso alla flessibilità da un lato non appesantisce troppo la struttura dei costi dell'impresa (condizione essenziale senza la quale moltissime aziende in questo periodo di crisi avrebbero chiuso) dall'altro genera alcune controindicazioni talvolta complesse.

L'instabilità lavorativa rappresenta, soprattutto nella nostra Regione dove sussiste una forte cultura del lavoro fisso, un forte disincentivo alla domanda di lavoro nel ns settore che diviene così dequalificato perché meno interessante per chi cerca impieghi e contratti più lunghi. Non va sottovalutato l'aspetto della non disponibilità da parte delle nuove generazioni a lavorare nelle giornate e nei periodi festivi. Noi lavoriamo di fatto quando tutti sono in vacanza ed i giovani tendono ad orientarsi verso settori che possono garantire i giorni di riposo e di ferie nei periodi canonici.

La sensazione è comprovata dai risultati dalla ricerca effettuata dal Dott. Dario Ceccarelli (Capo dell' Osservatorio economico e sociale) nel rapporto pubblicato nel 2008 dal titolo "Apprezzata, Desiderata, Richiesti – La domanda di lavoro ed i fabbisogni di professionalità del settore turistico".

I dati lì rappresentai, infatti, indicano nell'assenza di personale qualificato il primo motivo nella difficoltà di reclutamento del personale da parte degli imprenditori alberghieri.

Ad oggi il comparto alberghiero valdostano conta quasi 500 imprese per un totale di oltre 23.000 posti letto.

Secondo l'Archivio Asia (Istat), citato nel rapporto del Dott. Ceccarelli, gli addetti del settore alberghiero sommati a quelli della ristorazione ammonterebbero a 6.700 unità, di questi quasi il 50% proviene da bacini d'impiego extraregionali e quasi il 70% è stagionale.

In media le assunzioni hanno superato le 9.500 unità annue e rappresentano quasi il 40% del complesso degli ingressi occupazionali della Valle d'Aosta.

La domanda di lavoro appare orientata essenzialmente a cinque profili d'impiego: camerieri di sala, commis e aiuto camerieri (30.8%), camerieri ai piani (17.5%), cuochi, aiuto cuochi, pizzaioli, commis di cucina (16.9%), barman (9.7%), portieri e facchini (4.4%) mentre, escludendo la ristorazione, sono i camerieri ai piani e in sala le figure più ricercate.

La grande offerta di lavoro generata dal comparto alberghiero si contrappone ad un bacino di impiego estremamente limitato. Per tale motivo, come visto, gran parte della manodopera viene importata.

Questa situazione pone alla luce un'importante questione legata alla cultura dell'accoglienza e alla necessità di dover interagire con gli ospiti.

Da sempre infatti l'albergo rappresenta un punto di contatto diretto con il turista (molto più che i centri di informazione) e come tutte le imprese di servizi é caratterizzato da contemporaneità tra realizzazione e fruizione del prodotto.

In questo senso il contatto e la relazione che s'instaura con il turista è molto forte e determinante nel successo dell'impresa, spesso richiede conoscenze specifiche che chi arriva da lontano difficilmente già conosce.

Lavorare attentamente su questi aspetti permette all'albergatore di fidelizzare la propria clientela, ecco perché il personale deve necessariamente essere in grado di raccontare il territorio.

Il personale va dunque formato prima ancora delle sue mansioni, del rapporto che deve intrattenere con gli ospiti, e dell'importanza che il suo ruolo in questo senso ha.

Questa situazione non andrebbe però limitata soltanto al personale del front-office ma anche a tutto il personale dell'azienda che direttamente o indirettamente entra a contatto con l'ospite.

Per ottemperare a tale necessità occorrerebbe pensare un inserimento lavorativo graduale accompagnato da una formazione sulla conoscenza del territorio, ma spesso la mancanza di tempo dovuta al tardivo reclutamento del personale, talvolta a stagione già iniziata, limita questo prezioso scambio di conoscenza.

Un ulteriore elemento da considerare é la difficoltà di integrare e creare un gruppo di lavoro unito e coeso che possa essere davvero produttivo per l'impresa.

Periodi così limitati di convivenza possono infatti generare fenomeni di emarginazione di chi entra in contatto con il personale che invece presta servizi da molto tempo o da diverse stagioni.

Il processo di inserimento lavorativo andrebbe invece vissuto con maggiore attenzione ponendo il lavoratore nelle condizioni ideali per lavorare.

Siamo assolutamente riconoscenti ai nostri tanti collaboratori che provengono da bacini d'impiego extraregionali e che ad ogni stagione raggiungono le nostre località per accogliere al meglio i nostri ospiti, ma crediamo, altresì, si debba cominciare ad investire anche su sistemi che valorizzino le opportunità di lavoro nel nostro settore per i nostri ragazzi residenti.

Un lavoro non semplice che potrebbe però anche portare a raggiungere importanti traguardi personali e professionali.

Questo vuol essere sostanzialmente un appello affinché si attivino nelle scuole dei progetti atti a sensibilizzare i giovani studenti valdostani sull'importanza del Turismo nell'economia della nostra Regione e sulle opportunità occupazionali che questo settore offre.

Il Governo Regionale investe ogni anno risorse importanti nella Fondazione per la Formazione Professionale Turistica; l'I.P.R.A. di Châtillon è sicuramente una fonte importante di giovani figure che hanno seguito una scuola professionale specializzata nell' hôtellerie e che si affacciano al mondo del lavoro con la predisposizione ad impegnarsi nelle nostre aziende.

I numeri non sono però sufficienti a coprire il fabbisogno e noi crediamo che occorrerebbe prevedere dei progetti di orientamento al settore turistico già a partire dalla Scuola Secondaria di primo grado.

Non ultimo quello di gettare il seme per far crescere sempre più nei nostri giovani un sano spirito imprenditoriale senza il quale la nostra comunità non avrà futuro.

Merci bien pour votre attention

Silvana Perucca

Le coin du dialogue

Mauro Bieler

Après un été passé à réaliser les travaux de manutention des pistes et des installations, toutes les sociétés qui gèrent les domaines skiables de notre région ont désormais ouvert pour la saison hivernale. En haute vallée les tombées de neige ont été abondantes rendant ainsi l'utilisation des pistes plus agréable.
Nous modifierons sous peu, au Conseil régional, la loi qui prévoit la possibilité d'agrandir les structures d'accueil, une loi qui permet actuellement une augmentation de volume de 40% en une solution unique, en prévoyant cette augmentation en différentes phases. Cette modification ira s'ajouter à d'autres interventions législatives en faveur des structures d'accueil qui ont permis à ceux qui avaient l'intention d'investir dans ce secteur de le faire malgré que le moment que nous sommes en train de vivre soit peu convaincant.
Un autre acteur principal du monde du tourisme hivernale a lui aussi ouvert officiellement la saison, si l'on peut dire, avec l'assemblée général de sa profession : le moniteur de ski. Mes collègues valdôtains sont professionnellement parmi les meilleurs au sein de l'arc alpin et je considère que notre rôle va bien au-delà de celui de l'enseignement de la technique du ski. Je suis complètement d'accord avec ceux qui disent que le moniteur de ski doit être considéré à tous les effets comme un opérateur touristique. L'année prochaine, l'intervention en faveur de notre association sera la même qu'en 2010, nous pouvons donc prévoir sereinement la poursuite de notre activité.
J'ai voulu parler de ces trois réalités parce qu'aujourd'hui plus que jamais l'intervention de l'administration régionale avec des contributions importantes permet de maintenir une activité telle à pouvoir allonger le pas par rapport aux concurrents hors de nos frontières. Dans le secteur des installations à câbles, avec la récente acquisition de la majorité du capital actionnaire de la Cervino et des installations de Courmayeur par Finaosta, a été atteinte une situation homogène sur tout le territoire. Malgré ce dénominateur commun, entre hôtels, moniteurs et remontées, je considère que l'on ne fait pas assez synergie. Je veux dire que la « vente » des services offerts par les activités en question devrait être faite dans un même moment parce que la synergie et la valeur ajoutée que l'un des éléments créerait aux autres donneraient une forte augmentation de l'attractivité de l'offre, augmentant ainsi les présences surtout pendant la semaine où nos localités ont peu de touristes.
A l'occasion de la Coupe européenne de ski alpin qui s'est déroulée à Gressoney-Saint-Jean sur la piste dédiée à Leonardo David, organisée parfaitement comme l'année dernière par le Ski Club local, nous parlons à nouveau de la possibilité d'organiser une étape de la Coupe du Monde en Vallée d'Aoste et il en est ressorti une sorte de provocation : en ayant en Vallée une série de belles pistes, et en ayant démontré de grandes capacités d'organisation lors de Jeux Mondiaux Militaires, pourquoi ne pas viser à organiser un grand événement comme les mondiaux de ski alpin ?

Joyeux Noël et Bonne Année à tous !

Les vœux du Chef de Groupe Diego Empereur

Conserver le bien-être des Valdôtains

Une année se conclut et une autre commence au cœur de la législature régionale en cours. Je voudrais avant toute chose, au nom du Groupe de l'Union Valdôtaine au Conseil de la Vallée, vous adresser, chers lecteurs du Peuple, mes meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne Année 2011.

Nous espérons que l'année qui s'annonce puisse être, pour chacun de vous et pour vos familles, riche de satisfactions. Nous nous engagerons afin que se poursuive l'effort commun pour le maintien et le développement continu du rôle de moteur que notre Mouvement revêt pour le bien du peuple valdôtain.

Notre équipe au Conseil régional a travaillé en s'engageant intensément en cette année 2010 que nous nous apprêtons à laisser derrière nous. Chaque conseiller, fort de ses capacités et de son bagage culturel, n'a pas lésiné sur le travail à accomplir et je tiens à confirmer que le Groupe, tout en considérant

l'hétérogénéité des expériences et des personnalités, fonctionne et nous nous efforçons tous, tous les jours, d'être dignes de la grande confiance que nous avons reçue des Valdôtains. Nous avons travaillé en étant conscients de la nécessité d'interpréter dans la vie quotidienne les valeurs, anciennes et fortement enracinées, dont nous sommes les héritiers et que nous avons le devoir de transmettre aux nouvelles générations pour faire en sorte que le flambeau de notre autonomie reste bien allumé, particulièrement quand les temps sont, comme aujourd'hui, assez difficiles.

Nous devons dire que la première et absolue attention de ces derniers mois s'est tournée vers la nécessité de contrecarrer la crise économique et financière qui a frappé le monde entier. Le Groupe unioniste a fortement collaboré à l'action de gouvernement visant à contraster les retombées négatives qui ont également touché notre Vallée par des mesures exceptionnelles et par des interventions plus structurelles.

Il nous semble pouvoir dire que l'apport de l'expérience de chacun d'entre nous a servi à « faire système » en créant la cohésion nécessaire afin de donner des certitudes à la communauté valdôtaine, en balayant – autant que faire se peut – ces éléments d'incertitude et d'inquiétude qui étaient tout à fait compréhensibles. Il faudra encore être vigilant au cours des mois à venir et être prêt à réagir à toute urgence qui serait susceptible de survenir, en pensant par exemple au cadre européen qui continue à garder des éléments fortement problématiques.

Le maintien du cap dans l'application du programme de législature et la capacité de réagir à des questions de grande envergure, tout comme la nouvelle répartition fiscale, sont les points qui ont marqué l'année qui est en train de se terminer. Nous souhaitons que le débat soit toujours considéré comme le meilleur instrument pour affronter les questions à résoudre, tout en sachant que la situation politique italienne reste toujours incertaine et que la perspective de l'intégration européenne nous oblige à des efforts continus pour rester l'une des Régions les plus développées en Europe.

Chaque fois que nous devons nous exprimer au Conseil de la Vallée, nous le faisons conscients de la responsabilité qui pèse sur nos épaules d'être le digne interprète des espoirs des milliers d'unionistes et de Valdôtains dont l'Union Valdôtaine est le point de repère. Sur l'échiquier de la politique valdôtaine – il est toujours opportun de le rappeler –, notre rôle doit rester central et les négociations avec Rome et Bruxelles continueront à avoir, également à travers le rôle du Groupe unioniste, comme unique objectif de maintenir la situation de bien-être des Valdôtains et de permettre à notre peuple de conserver ses caractéristiques culturelles et linguistiques qui rendent forte notre Petite Patrie.

Bon Tsalènde é Trèinadan

Diego Empereur
Chef de Groupe de l'U.V. au Conseil de la Vallée

Approbation par le Conseil de la Vallée

Une société par actions pour la gestion des services

Au cours de sa dernière séance le Conseil de la Vallée a approuvé, par 25 favorables et 9 contraires (Parti Démocratique, Alpe et Enrico Tibaldi de Il Popolo della Libertà), le projet de loi « Constitution d'une société par actions pour la gestion des services de l'Administration publique régionale ». C'est le Conseiller régional Andrea Rosset, Président de la deuxième Commission permanente « Affaires générales », qui était le rapporteur du projet de loi, en intervenant également au nom de son collègue le Conseiller Piero Prola.
« Le respect du « pacte de stabilité » – a déclaré le Conseiller Andrea Rosset – *a toujours prévu une série de contraintes en matière de personnel public. Cela a donné lieu par le passé à d'évidentes contradictions entre le nécessité proclamée de stabilisation des précaires et l'actuel et toujours plus restrictif bloc partiel du « turn over » des employés publics. Depuis cet été, avec la manœuvre financière, les restrictions ont concerné une forte réduction des diverses modalités contractuelles à durée déterminée et ce choix a placé notre région face à un grave problème social auquel ce projet de loi tente de répondre avec la création d'une société ad hoc. »*
Et le Conseiller Rosset de poursuivre : *« Avec cette loi, le Gouvernement régional répond à l'exigence de donner une nouvelle organisation aux actions qu'il réalise*

pour le bien-être de la collectivité avec l'objectif, d'une part, de ne pas abaisser le niveau quantitatif et qualitatif des services offerts et, d'autre part, de continuer à garantir – par le biais de services confiés à la société – un niveau d'emploi adéquat.
La naissance d'une société unique permettra d'offrir immédiatement une solution efficace pour la réalisation de certains services qui sont actuellement de compétence régionale, décrits dans l'article 3 de la loi, à travers un solide rapport fonctionnel entre administration régionale et société qui se concrétisera par les contrats de service selon les standards imposés par l'Administration régionale et d'après les ressources disponibles. »
« La nouvelle société sera une société à capital entièrement public – a continué Andrea Rosset – *constituée par l'Administration régionale pour la production des services instrumentaux pour son activité, mais dans le respect des rigoureuses conditions tant au niveau communautaire que national afin d'éviter des altérations ou distorsions de la concurrence. La société opérera selon les règles du droit privé et en ce qui concerne le personnel en appliquant les contrats collectifs nationaux de travail et les éventuels contrats intégratifs régionaux de référence par rapport aux secteurs d'activité. »*
En guise de conclusion, le Président Rosset a déclaré que *« La constitution de la nouvelle société n'a pas pour objectif de réaliser un simple instrument pour dérouter le personnel qui travaille actuellement au sein de l'Administration suite aux contraintes de dépense pesant sur la Région en tant qu'organisme public. Il est cependant indéniable qu'il est nécessaire d'élaborer un nouveau modèle d'organisation qui rende possible, après avoir dépassé les inévitables difficultés qui devront être affrontées avant d'arriver à plein régime, réaliser le vrai objectif que nous nous donnons, c'est-à-dire l'amélioration des services offerts à la collectivité tout en respectant les contraintes économiques toujours plus rigoureuses qui rendent incontournables les choix d'organisation caractérisés par des critères d'épargne, d'efficacité et de rationalisation de l'utilisation des ressources à disposition. »*

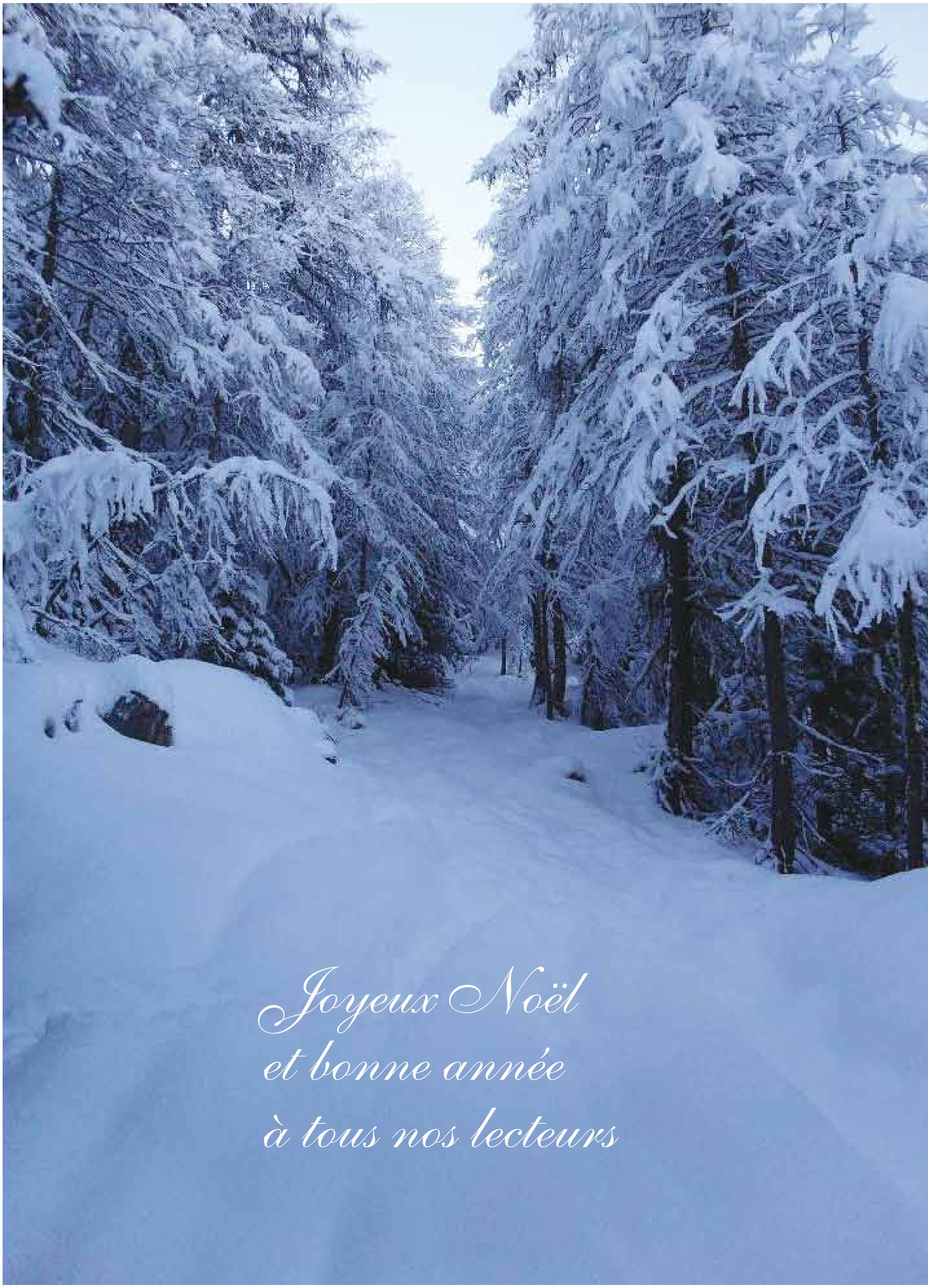
Joyeux Noël
et bonne année
à tous nos lecteurs